

Paris, le 5 décembre 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de Bertrand Delanoë, maire de Paris

Conservation de la maison du 22, rue Basfroi dans le 11^{ème} arrondissement

Le projet de démolition d'une maison construite en 1608, au 22, rue Basfroi dans le 11^{ème} arrondissement, pour permettre à l'OPAC de réaliser une cinquantaine de logements sociaux, sur les trois parcelles des n° 20, 22 et 24, a suscité une vive émotion.

Le maire de Paris a été sensible à l'intérêt patrimonial avancé par les spécialistes et les associations, qui estiment que cette maison constitue l'un des derniers témoignages de l'architecture domestique du faubourg Saint Antoine du XVII^{ème} siècle. Il partage avec beaucoup de Parisiennes et Parisiens un attachement profond au patrimoine de la capitale.

Mais, il tient à réaffirmer aussi sa détermination à construire le plus grand nombre de logements sociaux, de manière à répondre aux besoins urgents des plus mal logés.

C'est donc seulement après avoir obtenu la garantie qu'il était possible de réaliser une opération offrant un nombre sensiblement équivalent de logements par rapport au programme initial (le nombre n'en serait réduit que de 10%), alliant construction neuve et réhabilitation, que Bertrand Delanoë a pris la décision de conserver cette maison.

Dans cette perspective, le maire de Paris a demandé de prendre toutes les mesures d'urgence de protection et de consolidation qui s'imposent pour garantir la conservation de la maison de la rue Basfroi, et d'engager, dans les prochaines semaines, les études pour permettre au plus vite la mise en œuvre d'un projet alternatif.

Les services de la voirie examineront dans le même temps les aménagements à réaliser pour sécuriser les cheminements des piétons sur le trottoir et à proximité de l'école.

Contact Presse
Laurence Gaune : 01 42 76 49 61